

DEPARTEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE



92701 COLOMBES CEDEX
Tél. : 01 47 60 80 00
Fax : 01 47 60 80 85
Service : Affaires juridiques

REPUBLICQUE
Liberté - Egalité - Fraternité

VILLE DE COLOMBES

REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE N° 2022 - 5959

Arrêté portant délégation temporaire de fonction et de signature à Monsieur Aïssa BEN BRAHAM, Adjoint au Maire du 8 aout 2022 au 15 aout 2022

Affiché le :
Publié le :
Notifié le :

Le Maire de Colombes,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-18, L 2122-22, et L 2122 23 qui confèrent le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions aux Adjoints,

Vu la séance du Conseil municipal du 3 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection des adjoints au Maire,

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Monsieur Aïssa BEN BRAHAM en qualité de 16^{ème} adjoint au Maire en date du 3 juillet 2020,

Vu la délibération n°2 du Conseil municipal du 9 juillet 2020 qui a autorisé la subdélégation des matières déléguées par le Conseil municipal au Maire,

Vu l'arrêté municipal n° 2022-892 du 16 Février 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Aïssa BEN BRAHAM en qualité de 16^{ème} adjoint au Maire,

Considérant l'absence de M. le Maire pour la période du 8 Aout 2022 au 15 Aout 2022,

Considérant les nécessités de fonctionnement de l'administration communale et la continuité du service public,

ARRETE

Article 1 : Délégation de fonction et de signature temporaire, pour la période du du 8 Aout 2022 au 15 Aout 2022, est donnée à Monsieur Aïssa BEN BRAHAM en qualité de 16^{ème} adjoint au Maire pour prendre toute décision et signer tout acte administratif (délibérations, décisions, arrêtés municipaux), tout acte juridique, notarié, comptable et financier sur tous les domaines intéressant la Ville de

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le 26/07/2022

ID : 092-219200250-20220725-A_2022_5959-AI

SLOW

Colombes concernant aussi bien la gestion courante nécessaire à la bonne marche de l'administration que les autres situations de gestion.

Cette délégation inclut une délégation de signature pour tout acte conférant ou transférant des droits réels.

Les domaines concernés par cette délégation sont les suivants : aménagement, urbanisme, habitat privé, démocratie participative, gestion urbaine de proximité, rénovation urbaine, politique de la ville, patrimoine immobilier, patrimoine historique et culturel, acquisitions et cessions foncières, développement économique, commerce, sécurité, logement, transport, éducation, enseignement, affaires scolaires, jeunesse, enfance et petite enfance, culture, santé, sport, finances, ressources humaines, commande publique, juridique, vie associative, informatique, affaires générales, état civil, cimetière, élection, seniors, anciens combattants, solidarité, archives et documentation.

Dans le cadre de cette délégation, Monsieur Aïssa BEN BRAHAM 16^{ème} adjoint au Maire, est autorisée à engager les dépenses communales et ce, dans la limite des crédits ouverts au budget.

Cette délégation s'exerce prioritairement aux autres délégations de fonctions et de signatures accordées aux adjoints et conseillers municipaux, chacun sur leurs domaines respectifs.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise (2-4 Bd de l'Hautil, 95000 Cergy) dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'acte. Ce délai ne fait pas obstacle à l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera publiée par voie d'affichage et d'insertion dans le recueil des actes administratifs, transmise à Monsieur le Préfet des Hauts de Seine ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Principal et notifiée à l'intéressée.

Article 4 : Monsieur le Directeur général des services communaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en Mairie et sur le site de la Ville.

Fait à Colombes, le 12 Juillet 2022,

*Notifié à l'intéressée, le
Signature*

Patrick CHAIMOVITCH

Le Maire,

Signé par : Patrick
Date : 25/07/2022
Qualité : Maire de
